Pollution Hagenthal-le-Bas: du lindane sur des chemins ruraux

Après le Letten,
Hagenthal-le-Bas
se voit confrontée
à un nouveau problème
de pollution chimique.
D'après l'association
suisse Pingwin Planet,
du béton et du gravier,
fortement contaminés
par des déchets de
lindane, ont été
découverts dans des
chemins, à ciel ouvert.

« C'est énorme : des analyses montrent que le béton déversé sur un chemin rural, rue du Kelberg, au lieu-dit Klepferhof à Hagenthal-le-Bas, contient jusqu'à 750 grammes de lindane, ou hexachlorocyclohexane (HCH) par kilo », explique Martin Forter, spécialiste bâlois des sites contaminés. Hier, à Hagenthal-le-Bas, il a tenu une conférence de presse avec Pingwin Planet, une association de défense de l'environnement basée à Zurich et créée en 2010, pour dénoncer l'existence de ce dépôt de déchets chimiques à ciel

Des analyses en 1972

Selon Martin Forter, il y aurait aussi « du gravier contaminé par du lindane sur certains chemins ruraux de la commune voisine de Hagenthal-le-Haut ainsi que des sédiments contaminés dans des étangs de pêche ».

Andreas Kunz, responsable de Pingwin Planet, précise que « les autorités françaises connaissent



Les militants de Pingwin Planet, masques sur la bouche, ont protesté hier contre « l'utilisation de béton contaminé à l'hexachlorocyclohexane » dans un chemin rural, à Hagenthal-le-Bas. Photos N. G.

l'existence à Hagenthal de ce gravier contaminé depuis 1972. Elles n'ont pris aucune mesure. Une analyse datant du 1^{er} août 1972, réalisée par le Laboratoire municipal de biologie médicale et de chimie de Mulhouse avait déjà, à l'époque, été remise au maire de Hagenthal-le-Haut. Selon les endroits de prélèvement, les analyses révélaient entre 120 mg et 1 200 mg de lindane par kilo de gravier. Ce qui était alors qualifié de teneurs assez élevées ».

L'association rappelle que « les conséquences sont fatales pour la population, la faune et l'environnement. Lessivé par l'eau de pluie, ce HCH hautement toxique contamine les prés et empoisonne progressivement le ruisseau du Lertzbach, comme le montrent les analyses que nous avons fait réaliser ».

Pingwin Planet en appelle à la

responsabilité éthique du groupe Rio Tinto et aux autorités sanitaires et environnementales françaises et suisses pour évacuer immédiatement ce HCH. « Il ne faut plus que l'industrie chimique fasse de gros profits et que la population paye le prix de la pollution. » L'association exige « une analyse immédiate et détaillée de l'eau du ruisseau, des sédiments, des poissons et des captages d'eau d'usage et d'eau potable, tant publics que privés, dans la vallée du Lertzbach ».

Alerté par un appel

Elle revendique la publication des résultats, l'évacuation immédiate du béton et du gravier pollué ainsi qu'une interdiction provisoire de la pêche le long du Lertzbach et une interdiction immédiate de l'utilisation du ruisseau, qui longe en partie la frontière francosuisse, pour abreuver le bétail.

Pourquoi cette pollution, qui durerait depuis presque 40 ans, n'est-elle révélée qu'aujourd'hui? « Parce que je n'ai été alerté qu'il y a neuf mois par un appel privé », explique Martin Forter.

François Gasser, maire de Hagenthal-le-Bas, n'était pas au courant de ces dépôts. Il l'a appris hier matin et, dès hier soir, a demandé une entrevue avec Béatrice Lagarde, sous-préfet de Mulhouse, afin de voir quelles consignes donner en attendant des analyses contradictoires.

Nicole Grentzinger

SE RENSEIGNER
www.pingwinplanet.ch
http://martinforter.ch

Environnement Un schéma pour préserver la biodiversité

Le Comité alsacien de la biodiversité s'est réuni pour faire le point sur ses premières conclusions concernant les moyens de préserver l'environnement, sa faune et sa flore. Un bilan d'étape qui montre tout le chemin à parcourir.

Le travail est de taille. Depuis plusieurs mois, le comité alsacien de la biodiversité (CAB) examine les movens de mettre en place les trames verte et bleue dans toute la région, en ville et à la campagne. Réunissant des élus de collectivités, des représentants de l'État et ses services, des associations environnementales et socioprofessionnelles, ce comité a présenté, lundi, ses résultats à la Maison de la Région à Strasbourg. Il compte déjà à son actif plusieurs cartes de l'Alsace localisant les espèces et les espaces naturels menacés. Seize sites ont été classés comme prioritaires et seront proposés au niveau national en 2012 pour obtenir l'aval et le financement du ministère du Développement durable.

Prioritaire ou non?

Toutes ces informations ont été actualisées à travers le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) pour répondre à un défi : chaque année, 650 ha de terrains naturels et agricoles sont artificialisés par des projets économiques, d'urbanisation ou des infrastructures comme les routes et le rail. L'objectif du CAB est de diviser ce chiffre par deux pour 2020, a rappelé Philipe Richert, président de la Région Alsace, à l'origine de cette initiative avec Pierre-Etienne Bisch, préfet de région

Qui dit préservation de la biodiversité, dit aménagement du

territoire, si possible de manière concertée. En clair, les « corridors écologiques » pour permettre aux espèces animales protégées de circuler dans la région et vers les régions voisines, ou encore la préservation des cours d'eau doivent composer avec les projets de développement inscrits notamment dans les Scots (Schéma de cohérence territoriale). La grande question, revenue dans les débats qui ont suivi la présentation des travaux des quatre groupes techniques, est le côté prioritaire ou non du SRCE sur les autres projets. « C'est un socle commun pour permettre une vision élaborée collectivement », a indiqué le préfet. « Il y aura une prise en compte et non une compatibilité », ce qui, au sens juridique, est « plus mou », a-t-il

devront se déployer les orientations du SRCE. Une situation qui ne convient pas à Alsace Nature. Maurice Wintz, son président, a réclamé un « plan Marshall pour la biodiversité ». « Toutes les actions socio-économiques ne peuvent pas devenir compatibles avec les enjeux de la biodiversité », a-t-il souligné. Jean-Paul Bastian, président de la Chambre régionale d'agriculture, a réagi à son tour en demandant qu'on reconnaisse « déjà ce qui a été fait » et en particulier par le monde agrico-le. « Sur le terrain, il faut convaincre, justifier, ce qui est autre chose que de voter des lois et des règles », a-t-il lancé.

C'est dans ce cadre étroit que

Deux positions au sein même du CAB qui ne feront qu'enrichir le débat et les propositions. L'ensemble du SRCE validé par le comité devrait être finalisé pour la fin 2012.

Sailesh Gya



Félicien Filleul est riverain du chemin incriminé. « J'ai longtemps fait de graves crises de migraine. Je n'ai jamais consulté, donc je ne peux affirmer qu'elles venaient du HCH. Cet été, je suis venu avec Pingwin Planet : j'ai très vite eu mal à la tête ».

Un insecticide interdit

Le HCH, ou lindane, est un organichloré très toxique, utilisé comme insecticide. Il était fabriqué, jusqu'en 1976, par l'usine Ugine Kuhlmann, au bord du Rhin à Huningue. Son utilisation est aujourd'hui interdite en France. Les anciens Huninguois se souviennent des odeurs pestilentielles dégagées par les dépôts de déchets de lindane, non loin du poste frontière Huningue-Bâle. Ces déchets avaient alors été disper-

sés, sans contrôle, dans des gravières et des chemins ruraux, notamment de la région frontalière et du Sundgau.

Ugine Kuhlmann n'existe plus. « Par une succession d'acquisitions et de fusions, la responsabilité éthique de cette contamination incombe aujourd'hui au groupe Rio Tinto, dont le siège social est à Londres et à Melbourne », estime Pingwin Planet. Le site huninguois appartient aujourd'hui à Novartis.



Martin Forter, spécialiste des sites contaminés, avec les résultats des analyses de 1972, transmis alors au maire de Hagenthal-le-Haut.

Une échelle prudente

Derrière les dossiers emblématiques comme celui du hamster d'Alsace, le travail du Comité alsacien de la biodiversité pose aussi la question de « qui décide quoi ? ». En se situant très en amont du processus de décision, le SRCE apparaît comme un cadre non obligatoire et révisable. Cela se reflète à travers les cartes au 1/100 000°, créées pour le SRCE, difficiles à déchiffrer. Une échelle prudente qui a un avantage : laisser aux communes le soin de décider de la marche à suivre, sans se faire forcer la main. Des cartes plus précises seront livrées aux territoires qui le souhaitent, via un site internet. Le CAB a aussi lancé la création d'un atlas des paysages alsaciens constatant les changements dans la région. Il permettra d'« identifier les paysages et d'analyser leur perception sociale et culturelle » auprès des Alsaciens, a expliqué Philippe Richert.





places disponibles. Départ garanti à partir de 15 personnes. (0.15 € TTC/minute)

ou connectez-vous au site www.lalsace-voyages.auxigene.fr

0.825.160.296